

Conférence du lab

**Comment favoriser**

**la mobilité décarbonée ?**

lab  
recherche  
environnement

VINCI | PARISTECH



**Hélène de Solère**  
Cerema

30.03

# InTerLUD

## Programme d'Innovations territoriales et Logistique Urbaine Durable

| Comment favoriser la mobilité décarbonée ? - Mars 2021



# InTerLUD

Agir pour une logistique urbaine durable

## Programme d'Innovations territoriales et Logistique Urbaine Durable

Hélène de SOLERE  
Cerema

InTerLUD, programme porté par :



30 Mars 2021

# Le Cerema

## CHIFFRES CLÉS



2600

AGENTS À VOTRE SERVICE

240 M€

DE BUDGET DONT 40 M€ DE RESSOURCES PROPRES

23

SITES RÉPARTIS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL ET ULTRAMARIN

9

ÉQUIPES DE RECHERCHE

40

PROJETS EUROPÉENS EN COURS

2600

PUBLICATIONS ET DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE DANS LA BOUTIQUE EN LIGNE



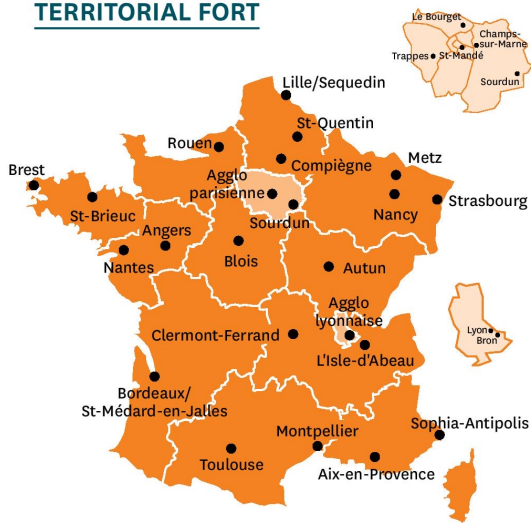
# Cerema

## L'expertise publique pour le développement et la cohésion des territoires

Le Cerema est l'établissement public de référence en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique. Centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques pluridisciplinaires, il apporte son concours à l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques publiques.

Il intervient auprès des services de l'Etat, collectivités et entreprises pour développer, expérimenter et diffuser des solutions innovantes dans de nombreux domaines (mobilité, infrastructures de transport, urbanisme, construction, préservation des ressources, prévention des risques).

### UN ANCRAGE TERRITORIAL FORT



### NOS ZONES D'ACTION ULTRAMARINES



1 Expertise et ingénierie territoriale



2 Bâtiment



3 Mobilités



4 Infrastructures de transport



5 Environnement et risques



6 Mer et littoral

NOTRE

# ADN



Une vision de l'innovation pour les politiques publiques qui prend en compte les usages et les besoins des territoires



Un haut niveau d'expertise d'ingénierie et de compétences au service de tous les territoires



Des savoir-faire et une technicité de pointe au service de la mise au point de méthodologies innovantes



Un établissement public sous tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales



Un centre de ressources de référence

### Appels d'offre Subventions Partenariat public-public Conventions de partenariat Marché de gré à gré



TIERS DE CONFIANCE



ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE



INGÉNIERIE HAUTEMENT QUALIFIÉE



## • Un rôle de passeur, à destination des territoires



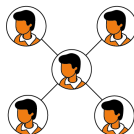
L'activité recherche au Cerema assure **un transfert entre le monde académique et les acteurs de l'aménagement**. Sa vocation est de traduire les besoins constatés sur le terrain en nouvelles problématiques de recherche. Elle permet de **mobiliser les connaissances scientifiques et techniques** les plus pertinentes au service de l'ingénierie des territoires.

## • Des sujets en prise avec les priorités des politiques publiques territoriales



Le Cerema **intervient en appui** à la mise en œuvre **des politiques publiques d'aujourd'hui et de demain**. Il axe sa recherche sur les sujets en prise avec les nouvelles priorités, en intégrant des **défis sociétaux** posés par la transition écologique et la cohésion des territoires.

## • Une transdisciplinarité opérante

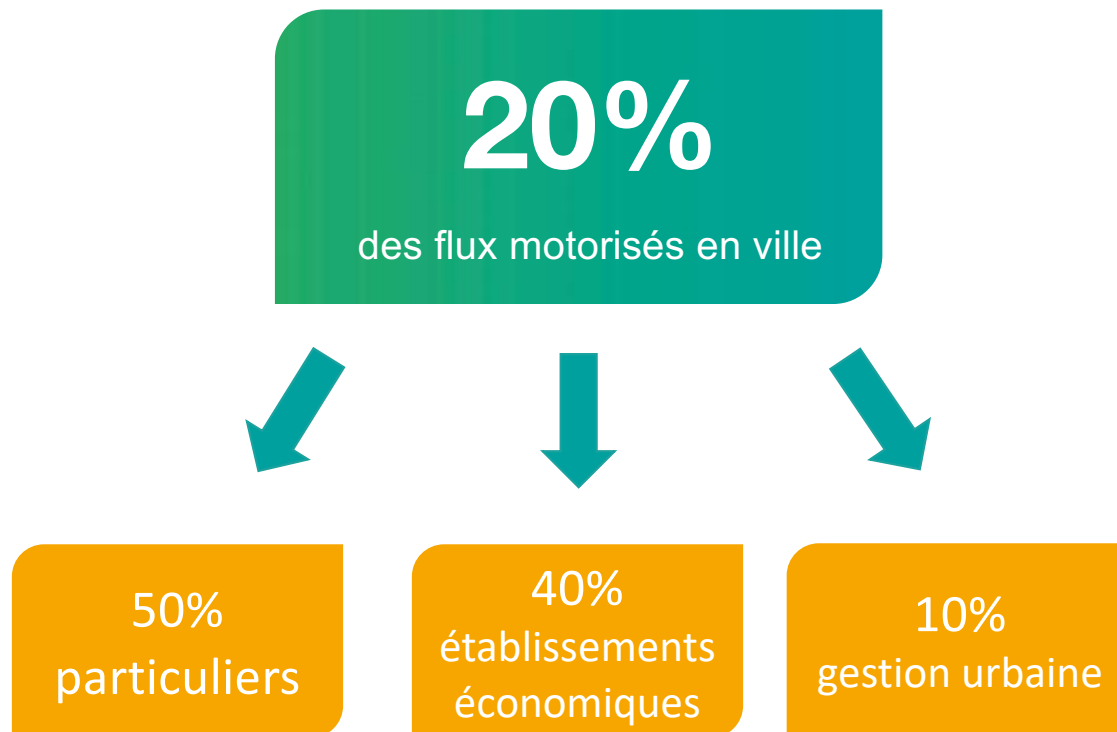


**Les thèmes de recherche du Cerema sont explorés par ses équipes-projets, rassemblées autour de projets scientifiques formalisés et pluriannuels**. La diversité des équipes et des sujets traités traduit **l'approche transversale et pluridisciplinaire** du Cerema.

# Les enjeux de la Logistique Urbaine

# La logistique urbaine ou du « dernier kilomètre » InTerLUD

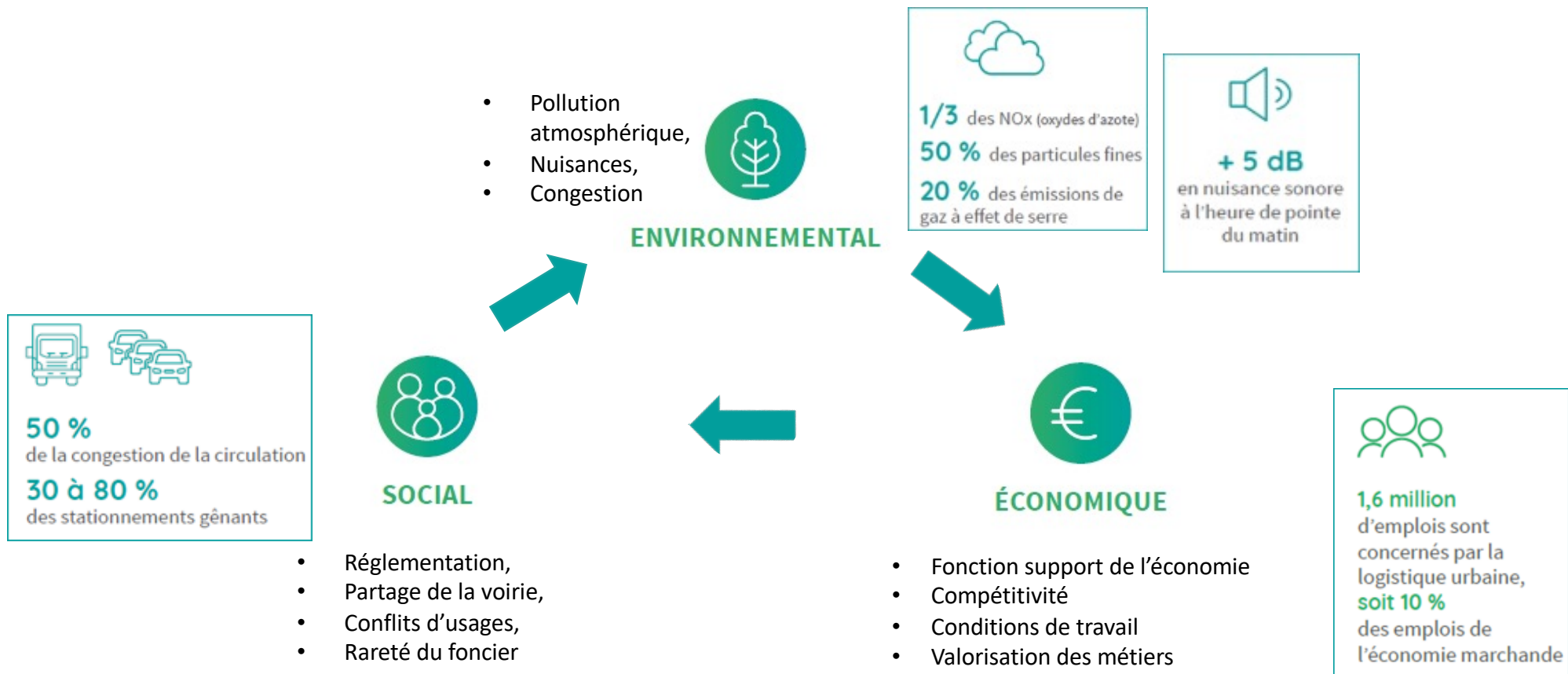
La logistique urbaine constitue le **dernier maillon de la chaîne logistique** globale.





# Les enjeux de la logistique urbaine :

L'approvisionnement urbain est au cœur de la dynamique économique d'une agglomération mais comment limiter les externalités liées aux différents véhicules de livraisons ?



Or, la logistique urbaine peut être source d'atouts majeurs pour votre territoire :

- Amélioration du cadre de vie
- Amélioration de la qualité de l'air
- Apaisement du centre-ville (réduction du bruit, des tensions et conflits...)
- Fluidification de la circulation routière



ENVIRONNEMENTAL



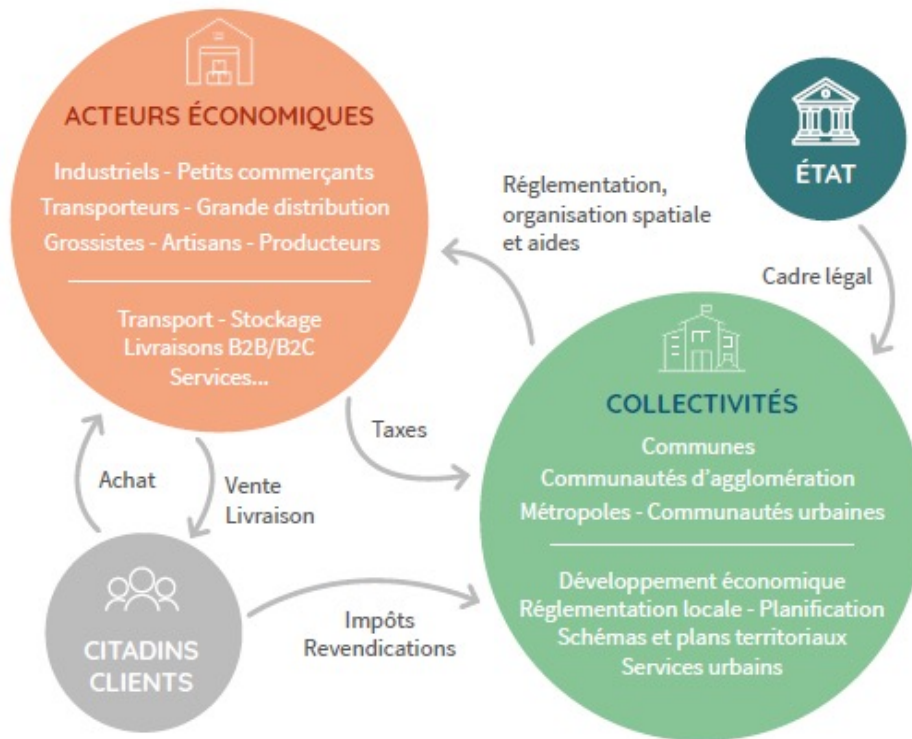
SOCIAL



ÉCONOMIQUE

- Amélioration du cadre et des conditions de travail des professionnels de la logistique
- Création d'emplois difficilement délocalisables et accessibles à des personnes peu qualifiées

- Renforcement de l'attractivité et de la compétitivité du territoire
- Revitalisation du centre-ville
- Développement de l'offre commerciale de proximité et des circuits courts



## Rôle de facilitation

- ✓ Portage politique
- ✓ Gouvernance
- ✓ Transversalité
- ✓ Utilisation de différents leviers pour agir (cadre réglementaire, politique foncière, planification, incitation, innovation...)

Planifier



Evaluer

Organiser

Communiquer

Inciter

# Le Programme InTerLUD

# Le programme InTerLUD

InTerLUD

- ✓ **Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable**
- ✓ **Programme CEE (Certificat d'économie d'énergie)**
- ✓ **Durée : 2 ans (fin 31 décembre 2022)**
  
- ✓ **Bénéficiaires :**
  - **Collectivités** (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération)
  - **Acteurs économiques** (transporteurs, logisticiens, chargeurs, commerces, artisans, entreprises)
  
- ✓ **Porteurs et partenaires techniques :**



# Déployer auprès des collectivités une démarche en faveur de la logistique urbaine durable

- ✓ Une démarche pour l'élaboration d'une stratégie sur **la mobilité des marchandises** pour mettre en place un plan d'actions en faveur de la logistique urbaine – concrétisée par **la signature d'une charte partenariale**
- ✓ **Contexte** : Initiée en 2016 dans le cadre de la « Stratégie France Logistique 2025 » suite à la Conférence nationale logistique de 2015
- ✓ **Objectifs de la démarche** :
  - Diffusion des bonnes pratiques au sein des collectivités
  - Réduire les impacts sur l'environnement (GES, polluants, bruit...)
  - Apaiser le centre-ville (pollution visuelle, congestion, accidents)
  - Améliorer l'efficacité du transport des marchandises en ville
  - Renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire et créer de l'emploi
- ✓ Des **collectivités testent** en 2016-2017, **l'ADEME rédige une méthodologie** en 2018



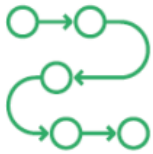
**Le programme vise au déploiement de démarches d'engagement volontaires des collectivités et des acteurs économiques pour la logistique urbaine**

**Le programme prévoit de:**

- Informer, sensibiliser et accompagner **les collectivités** (258 EPCI) **et les opérateurs économiques** (150 territoires) sur la thématique de la logistique urbaine durable
- Favoriser **la participation des acteurs privés** dans le cadre de démarches d'engagement volontaire en faveur de la logistique urbaine « **chartes logistiques urbaines** » et **les faire dialoguer avec les acteurs publics**
- Réaliser **50 chartes partenariales** en 3 ans dans 15 métropoles, 25 communautés d'agglomération moyennes et 10 petites communautés d'agglomération.



## Comment ?



### Une méthodologie :

Mise en ligne d'un parcours pédagogique permettant de mieux s'approprier le cadre méthodologique



### Des formations :

- Pour le pilotage de la démarche sur le territoire: connaître la démarche et ses outils
  - Pour sensibiliser les différents services (déplacements, planification urbaine, développement économique, environnement..) aux enjeux de la logistique urbaine
- + Une formation dédiée aux bureaux d'études portant sur le démarche et ses outils



### Des partages d'expérience

- Pour mutualiser les bonnes pratiques
- Faciliter l'innovation



## Comment ?



**Mise à disposition de financements :**  
**Pour de l'ingénierie nécessaire à l'élaboration, la réalisation ou le suivi des chartes**



**Des concertations :**  
**Entre acteurs locaux publics et privés**



**Un accompagnement dédié à votre collectivité :**  
**Via le suivi de votre démarche par un expert du Cerema**



**La signature de la charte :**  
**Pour la mise en place d'actions concrètes avec tous les acteurs**



**Une mobilisation des acteurs économiques de votre territoire (action portée par LLC)**

## Merci pour votre attention

Pour en savoir plus : [www.interlud.green](http://www.interlud.green)

InTerLUD, programme porté par :

